INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la réunion mensuelle du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau tenue à la salle municipale de Ragueneau le lundi 14 décembre 2015 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Monsieur Sylvain Junior Larocque
Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Romain Bergeron
Madame Huguette Tremblay

Sont absents : Monsieur Neil Brien
Monsieur Jérémie Gagnon

Sous la présidence du maire, monsieur Joseph Imbeault.

2015/12-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, monsieur Joseph Imbeault, qui en est le président.

Madame Audrey Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la réunion.

2015/12-02

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire fait lecture de l'ordre du jour. Le point suivant est ajouté aux affaires nouvelles :

a) Tourisme Côte-Nord Manicouagan

L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers. Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » restera ouvert.

2015/12-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée tenue le 9 novembre 2015 soit accepté.

2015/12-04

LECTURE ET DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée au conseil.

2015/12-05

PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers que l'état des revenus et des dépenses au 30 novembre 2015 (revenus : 1 768 785 $, charges : 1 614 309 $, conciliation à des fins fiscales : 154 476 $, excédent : 81 096 $) soit accepté.

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2015/12-06 **PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Sylvain Junior Larocque, et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer au 30 novembre 2015 d'une somme de 100 178,11 $ soient acceptés et payés.

2015/12-07 **RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET EN BÂTIMENT**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport du mois de novembre 2015 présenté par l'inspecteur municipal et en bâtiment, monsieur André Gagnon, soit accepté comme dépôt.

2015/12-08 **PROCÈS-VERBAUX — COMITÉS**

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux suivants soient acceptés comme dépôt :

- Maison des jeunes « La Boîte »	2014-11-11
	2015-05-19
	2015-05-25
	2015-09-16
	2015-10-26
- Société de Développement de Ragueneau	2015-11-16
- Association du camping/marina Outardes II	2015-10-16

2015/12-09 **SUIVI DES COMITÉS**

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

2015/12-10 **AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT 2016-01**

Le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, donne avis qu'il sera présenté à une séance ultérieure de ce conseil un règlement portant le numéro 2016-01 déterminant les taux de taxes pour l'année 2016.

2015/12-11 **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL — ANNÉE 2016**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016 qui se tiendront aux dates suivantes et qui débuteront à 19 h 30 :

• 11 janvier	• 8 février	• 14 mars	• 11 avril
• 9 mai	• 13 juin	• 4 juillet	• 29 août
• 12 septembre	• 11 octobre	• 14 novembre	• 12 décembre

Il est également résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2015/12-12

REGISTRE DES AVANTAGES REÇUS PAR LES ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2015

Conformément à l'article 4.2 du règlement 2011-07 – Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la municipalité de Ragueneau stipulant que :

« ... Le membre qui reçoit tout avantage qui excède 200 $ et qui n'est pas de nature purement privée ou visé par le paragraphe 2 du premier alinéa doit, dans les 30 jours de sa réception, produire une déclaration écrite au greffier ou au secrétaire-trésorier de la municipalité contenant une description adéquate de cet avantage, le nom du donateur, la date et les circonstances de sa réception. »

Considérant que l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale prévoit, entre autres, que le greffier ou le secrétaire-trésorier tient un registre public de ces déclarations et doit déposer un extrait de ce registre lors de la dernière séance ordinaire du conseil du mois de décembre;

En conséquence, madame Audrey Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose l'extrait du registre des avantages reçus par les élus municipaux pour l'année 2015.

2015/12-13

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE RAGUENEAU — APPROBATION DU BUDGET 2016

Il est proposé par le conseiller, monsieur Sylvain Junior Larocque, et résolu à l'unanimité des conseillers que le budget 2016 de l'OMH de Ragueneau révisé par la Société d'Habitation du Québec soit accepté (contribution municipale : 9 686 $).

2015/12-14

RENOUVELLEMENT — ADHÉSION 2015-2016/CRCCCN

Il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers que soit alloué un montant de 50 $ pour l'adhésion au Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord pour l'année 2015-2016.

2015/12-15

RENOUVELLEMENT — ADHÉSION 2016/COMBEQ

Il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers que soit alloué un montant de 325 $ (taxes non comprises) pour l'adhésion 2016 à la COMBEQ pour l'inspecteur municipal et en bâtiment, monsieur André Gagnon.

2015/12-16

RENOUVELLEMENT — ASSURANCES GÉNÉRALES

Il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au renouvellement de notre police d'assurances générales, incluant quelques ajouts, auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2016. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Audrey Morin, à procéder au paiement de la facture s'y rattachant d'un montant de 48 500 $ (taxes incluses).

2015/12-17

DEMANDES DE SALLE

a) Comité « Rénovation de l'église »

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que la salle nº 122 et la cuisine du Centre communautaire Édouard-Jean soient

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

allouées gratuitement pour la tenue des soupers « Entre-Amis » organisés par le comité « Rénovation de l'église », et ce, aux dates suivantes :

- 29 janvier 2016
- 19 février 2016
- 18 mars 2016

b) Écoles Sainte-Marie et Richard

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que soient allouées gratuitement la salle nº 122, la cuisine et la salle de la patinoire du Centre communautaire Édouard-Jean aux écoles Ste-Marie et Richard, le 8 janvier 2016 pour la tenue d'un brunch suivi d'activités hivernales.

2015/12-18

DEMANDE DE L'ÉCOLE STE-MARIE

Considérant que les écoles Sainte-Marie et Richard organisent une activité pour les enfants qui se tiendra le 8 janvier 2016 (brunch suivi d'activités hivernales);

Considérant que le conseil municipal trouve important de participer financièrement à la réussite de cet évènement;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité contribue pour un montant de 100 $ au financement de cette activité.

2015/12-19

DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE

Considérant le schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC Manicouagan entré en vigueur le 13 août 2012;

Considérant que depuis son entrée en vigueur, des éléments importants sur le territoire de la municipalité de Ragueneau ont été modifiés;

Considérant que l'article 28 de la loi sur la sécurité incendie permet de modifier le schéma de couverture de risque pourvu qu'il demeure conforme aux orientations ministérielles;

Considérant qu'il devient important pour la municipalité d'y effectuer certaines modifications de façon à être en mesure de demeurer conforme à ce dernier;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller, monsieur Sylvain Junior Larocque, et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC Manicouagan de modifier le schéma de couverture de risque incendie de façon à modifier la couverture offerte dans les secteurs en dehors du périmètre urbain de la municipalité.

2015/12-20

FACTURATION 2014-2015 POUR L'UTILISATION DU GYMNASE — COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE

a) Gymnase

Considérant l'entente intervenue entre la Commission scolaire de l'Estuaire et la municipalité de Ragueneau concernant l'utilisation du gymnase, de son aménagement et de ses équipements (référence : entente signée le 10 mai 2011);

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que la facture 791-00592 représentant la quote-part de la municipalité de Ragueneau aux charges d'exploitation du gymnase et autres locaux d'une somme de 1977,89 $ soit acceptée et payée.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

b) Fonds d'immobilisation 2014-2015

Considérant l'entente intervenue entre la Commission scolaire de l'Estuaire et la Municipalité de Ragueneau concernant l'utilisation du gymnase, de son aménagement et de ses équipements (référence : entente signée le 10 mai 2011) ;

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que la facture 791-00593 représentant la contribution de la municipalité de Ragueneau relativement au fonds d'immobilisation se rattachant à l'entente protocolaire du gymnase et autres locaux d'une somme de 76,71 $ soit acceptée et payée.

2015/12-21

ACHATS POUR LE SERVICE INCENDIE

Il est proposé par le conseiller, monsieur Sylvain Junior Larocque, et résolu à l'unanimité des conseillers que soient autorisés les achats suivants pour le service incendie :

- Aréo-feu (scie, chaîne, échelle, gaffe, cylindres) 6 606,95 $ plus taxes et transport
- L'Arsenal (lance, boyaux) 1 521,00 $ plus taxes et transport
- Martin & Lévesque inc. (uniformes) 2 001,40 $ plus taxes et transport

2015/12-22

AUTORISATION DE SIGNATURE — VENTE POUR TAXES

a) Acceptation de l'offre de service

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de madame Ève Tremblay, notaire, relativement aux frais d'acte de vente et d'enregistrement des lots 10-150 du rang 1 et 18-34 du rang 1, propriétés acquises par adjudication lors de la vente pour non-paiement des taxes par la MRC Manicouagan le 19 juin 2014.

b) Autorisation de signatures

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, monsieur Joseph Imbeault, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Audrey Morin, à signer les actes de vente devant notaire ainsi que tous documents jugés utiles et nécessaires relativement aux lots 10-150 du rang 1 et 18-34 du rang 1, propriétés acquises lors de la vente pour non-paiement des taxes par la MRC Manicouagan le 19 juin 2014. (abroge la résolution 2015/07-14)

2015/12-23

MANDAT ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

Considérant l'offre de service produite par la firme « Groupe Qualitas » datée du 11 décembre 2015 relativement à la réfection de 125 m et le pavage au rang 2;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un mandat soit accordé à la firme « Groupe Qualitas » pour la réalisation d'études géotechnique et environnementale telles que proposé dans l'offre de service datée du 11 décembre 2015 et ce, pour un montant de 10 400,00 $ (plus taxes applicables).

2015/12-24

SUBVENTION — AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Considérant que la municipalité de Ragueneau a reçu confirmation d'une subvention d'un montant de 10 000 $ provenant du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2015-2016;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller, monsieur Sylvain Junior Larocque, et résolu à l'unanimité des conseillers :

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

1. que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins municipaux pour un montant subventionné de 10 000 $ conformément aux exigences du ministère des Transports;

2. que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2015/12-25 **AFFAIRES NOUVELLES**

a) Tourisme Côte-Nord Manicouagan

Il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers que soit alloué un montant de 1 486,06 $ (incluant taxes) pour la cotisation annuelle 2016 à Tourisme Côte-Nord Manicouagan.

2015/12-26 **FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2015/12-27 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire, monsieur Joseph Imbeault, répond aux questions des personnes présentes.

2015/11-28 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Sylvain Junior Larocque, et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 10.

Audrey Morin
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

Maire

Je, Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.